



RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02964
Numéro SIREN : 483 500 708
Nom ou dénomination : 2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/003332

2 Rue Dieudonné Costes S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
BP 98536
31685 Toulouse cedex 6

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43
www.ey.com/fr

2 Rue Dieudonné Costes S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2 Rue Dieudonné Costes S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Toulouse, le 6 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Jérôme Guirauden

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	22 716	127	22 589	21 225	1 364	6.43	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains	1 912 166		1 912 166	1 912 166			
	Constructions	31 831 554	11 773 293	20 058 262	21 357 696	-1 299 434	-6.08	
	Installations techniques Matériel et outillage	842 347	673 485	168 862	199 028	-30 166	-15.16	
	Autres immobilisations corporelles	2 776 890	1 859 717	917 174	990 511	-73 337	-7.40	
	Immobilisations en cours	98 820		98 820	71 494	27 326	38.22	
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 500		1 500	1 500				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	6 942		6 942	7 342	-400	-5.45		
TOTAL II	37 492 935	14 306 621	23 186 314	24 560 961	-1 374 647	-5.60		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements	65 000		65 000	97 630	-32 630	-33.42	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 262		1 262	15 472	-14 210	-91.84	
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	919 734	68 747	850 987	794 445	56 542	7.12	
	Autres créances	258 241		258 241	199 683	58 558	29.33	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	11 450		11 450	11 450				
Disponibilités	382 592		382 592	486 910	-104 317	-21.42		
Charges constatées d'avance (3)	77 956		77 956	44 552	33 404	74.98		
TOTAL III	1 716 237	68 747	1 647 490	1 650 143	-2 653	-0.16		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)	28		28		28		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	39 209 200	14 375 367	24 833 833	26 211 104	-1 377 271	-5.25		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
		31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 37 050) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	37 050	37 050			
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves					
	Report à nouveau	-10 795 492	-10 189 561	-605 931	-5.95	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-764 683	-605 931	-158 753	-26.20	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	TOTAL I	-11 523 125	-10 758 442	-764 683	-7.11	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	28	424	-396	-93.37	
	Provisions pour charges	5 146	2 778	2 368	85.24	
	TOTAL III	5 174	3 202	1 972	61.58	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	27 030 329 149 067 7 373 749	27 689 315 7 387 292	-658 986 149 067 -13 543	-2.38 -0.18	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	336 822	313 389	23 433	7.48	
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	932 813 520 371	1 000 072 573 377	-67 258 -53 006	-6.73 -9.24	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 632	2 474	6 158	248.87	
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
		TOTAL IV	36 351 783	36 965 919	-614 136	-1.66
		Ecart de conversion passif (V)		424	-424	-100.00
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	24 833 833	26 211 104	-1 377 271	-5.25	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 36 351 784 10 890 006

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
Ventes de marchandises	3 023		3 023	32	2 991	NS
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	8 916 766		8 916 766	9 301 819	-385 053	-4.14
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 919 789		8 919 789	9 301 851	-382 062	-4.11
Production stockée						
Production immobilisée			10 545	11 586	-1 041	-8.98
Subventions d'exploitation			5 442	1 525	3 917	256.87
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			113 204	78 735	34 469	43.78
Autres produits			61	27	34	126.04
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			9 049 042	9 393 725	-344 683	-3.67
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 041 826	1 074 247	-32 421	-3.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			32 630	-7 011	39 641	565.44
Autres achats et charges externes *			3 256 547	3 447 976	-191 429	-5.55
Impôts, taxes et versements assimilés			647 049	646 511	538	0.08
Salaires et traitements			1 780 829	1 799 468	-18 639	-1.04
Charges sociales			641 289	660 670	-19 381	-2.93
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 576 923	1 750 291	-173 369	-9.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			68 747		68 747	
Dotations aux provisions			2 368	578	1 790	309.69
Autres charges			8 200	4 929	3 271	66.37
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			9 056 407	9 377 659	-321 253	-3.43
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-7 365	16 065	-23 430	-145.84
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014	Exercice N-1 31/12/2013	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		-243	243	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	97 300		97 300	
Différences positives de change	987	1 382	-395	-28.59
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	98 287	1 140	97 147	NS
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-396	424	-820	-193.37
Intérêts et charges assimilées (4)	869 531	608 116	261 415	42.99
Différences négatives de change	3 427	756	2 671	353.11
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	872 562	609 296	263 265	43.21
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-774 274	-608 157	-166 118	-27.31
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-781 639	-592 091	-189 548	-32.01
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-328	328	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII		-328	328	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44		44	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		14 312	-14 312	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	44	14 312	-14 268	-99.69
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-44	-14 639	14 596	99.70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-17 000	-800	-16 200	NS
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	9 147 329	9 394 537	-247 208	-2.63
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 912 012	10 000 467	-88 455	-0.88
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-764 683	-605 931	-158 753	-26.20

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 24 833 832.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 919 789.17 Euros et dégagant un déficit de 764 683.16- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Les faits caractéristiques de l'exercice à signaler sont les suivants :

Un contrôle URSSAF a eu lieu en fin d'année 2014. Le contrôle a fait ressortir un crédit de cotisations et contributions de sécurité sociale, d'assurance chômage et d'AGS en faveur de la société pour un montant de 433€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du Comité de la Réglementation Comptable 99.03 du 29/04/99 (PCG, art 531-1) relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il convient de signaler que les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC 2002-10 et CRC 2004-06) et applicables aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2005, n'ont pas d'impact sur les comptes de la société.

Dérogations

Des reclassements ont été effectués sur les comptes 2013, notamment entre les postes suivants :

- Ventes de marchandises / production vendue de services pour 17 751€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- Chiffre d'affaires / transfert de charges pour 17 362€
- Achats de matières premières et approvisionnement pour 2 842€
- Autres achats et charge externe pour 24 582€
- Charges sociales pour 22 720€
- Autres charges pour 980€

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les informations complémentaires en vue de donner une image fidèle des comptes annuels sont les suivantes :

La recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n°1.20 de février 1987 préconise l'application de la méthode de l'impôt différé.

En application du principe de prudence, compte tenu que la société est en démarrage, il n'a pas été comptabilisé d'actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales reportables qui s'élèvent à 11 546 404€ au 31 décembre 2014. L'application de cette préconisation est ainsi sans incidence sur la présentation des Etats financiers.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 77 997 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	21 225		1 491
Terrains	1 912 166		
Constructions sur sol propre	30 232 084		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 599 470		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	819 832		22 515
Installations générales agencements aménagements divers	315 898		62 452
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 319 174		88 892
Immobilisations corporelles en cours	71 494		92 052
TOTAL	37 270 117		265 911
Autres participations	1 500		
Prêts, autres immobilisations financières	7 342		
TOTAL	8 842		
TOTAL GENERAL	37 300 184		267 401

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			22 716	22 716
TOTAL			22 716	22 716
Terrains			1 912 166	1 912 166
Constructions sur sol propre			30 232 084	30 232 084
Installations générales agencements aménagements constr.			1 599 470	1 599 470
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	842 347	842 347
Installations générales agencements aménagements divers			378 349	378 349
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 525	2 398 541	2 398 541
Immobilisations corporelles en cours	64 726	0	98 820	98 820
TOTAL	64 726	9 525	37 461 777	37 461 777
Autres participations			1 500	1 500
Prêts, autres immobilisations financières		400	6 942	6 942
TOTAL		400	8 442	8 442
TOTAL GENERAL	64 726	9 925	37 492 935	37 492 935

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		127		127
TOTAL		127		127
Constructions sur sol propre	9 201 078	1 199 527		10 400 606
Installations générales agencements aménagements constr.	1 272 780	99 907		1 372 687
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	620 804	52 680	0	673 485
Installations générales agencements aménagements divers	119 850	33 181	0	153 031
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 524 710	191 500	9 525	1 706 686
TOTAL	12 739 223	1 576 795	9 524	14 306 494
TOTAL GENERAL	12 739 223	1 576 922	9 524	14 306 621

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	127				
Constructions sur sol propre	1 199 527				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	99 907				
Instal.techniques matériel outillage indus.	52 680				
Instal.générales agenc.aménag.divers	33 181				
Matériel de bureau informatique mobilier	191 500				
TOTAL	1 576 795				
TOTAL GENERAL	1 576 922				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	424	28	424		28
Pensions et obligations similaires	2 778	2 368			5 146
TOTAL	3 202	2 396	424		5 174

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	224	68 747	224		68 747
Autres provisions pour dépréciation	97 300		97 300		
TOTAL	97 524	68 747	97 524		68 747
TOTAL GENERAL	100 726	71 143	97 948		73 921
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		5 798	224		
		28	97 724		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 942		6 942
Clients douteux ou litigieux	75 158	75 158	
Autres créances clients	844 576	844 576	
Personnel et comptes rattachés	423	423	
Impôts sur les bénéfices	94 197	94 197	
Taxe sur la valeur ajoutée	111 974	111 974	
Divers état et autres collectivités publiques	6 723	6 723	
Débiteurs divers	44 924	44 924	
Charges constatées d'avance	77 956	77 956	
TOTAL	1 262 874	1 255 932	6 942

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	27 179 396	27 179 396		
Fournisseurs et comptes rattachés	932 813	932 813		
Personnel et comptes rattachés	109 977	109 977		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	182 723	182 723		
Taxe sur la valeur ajoutée	67 418	67 418		
Autres impôts taxes et assimilés	160 252	160 252		
Groupe et associés	7 373 749	7 373 749		
Autres dettes	8 632	8 632		
TOTAL	36 014 961	36 014 961		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 553 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 253 000			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	247.0000	150			150

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°, PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	38 017	65 212		27 196
- Autres approvisionnements	26 984	32 418		5 434
Total I	65 000	97 630		32 630
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°, PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Un contrat de couverture de taux de type "swaption" a été contracté afin de couvrir les variations du taux de l'emprunt AIB. Le versement d'un montant de 97 300 € a été porté à l'actif en instruments financiers. L'actualisation de la valeur de ce contrat au 31

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

décembre 2013 avait conduit à déprécier la valeur par voie de provision pour un montant de 97 300 €.

Le contrat étant arrivé à maturité, la provision de 97 300€ a été reprise et le contrat à été passé en autres charges financières.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	114 653
Autres créances	15 748
Total	130 401

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	433 890
Dettes fiscales et sociales	231 831
Total	706 735

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	77 956
Total	77 956

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	28		28	
Total	28		28	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	8 805 978
Ventes	3 023
Produits	110 788
Total	8 919 789

Le chiffre d'affaires correspond au montant des affaires réalisées par l'entité avec les tiers dans le cadre de son activité professionnelle normale et courante, consistant dans la gestion d'un hôtel, d'un restaurant, d'un bar annexes de l'hôtel.

Répartition par secteur géographique	Montant
France	8 919 789
Total	8 919 789

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	39	
Total	64	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 20 100 HT euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 20 100€ HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	5 146
Total (1)	5 146

Une hypothèque de premier rang prise par AIB dans le cadre du crédit principal a été donnée.

Nantissement par AIB du fonds de commerce.

Nantissement par AIB des actions de la société.

Nantissement des comptes bancaires ouverts chez AIB.

Un contrat de management avec le groupe RADISSON est appliqué depuis l'ouverture de l'hôtel.

La société a perçu en 2008, 2009 et 2010, 3 millions d'euros de subventions pour couvrir les coûts de démarrage. Ces subventions font l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune qui pourrait conduire, dans certaines conditions, à rembourser tout ou partie de ces montants. A la clôture de l'exercice 2014, les conditions de remboursement de ces sommes ne sont pas atteintes et ne sont pas envisagées dans un avenir prévisible. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes pour couvrir cette éventualité.

Engagements reçus

Caution personnelle donnée par l'ensemble des investisseurs auprès de AIB afin de garantir les éventuels problèmes de remboursement de l'emprunt (principal et intérêts).

Garantie de BLAGNAC INVESTMENTS SARL

Au titre du contrat de gestion avec le groupe RADISSON, il existe un engagement de revenu garanti en cas de pertes futures.

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Montant total		5 146
Engagement total		5 146

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements concernant les Indemnités de Fin de Carrière dues au 31/12/2014 ont été calculés compte tenu des éléments suivants :

- Application de la Convention Collective des HCR - Code NAF 5510Z
- Le départ est à l'initiative du salarié
- La méthode de comptabilisation retenue est issue de la recommandation 2003 R 01 élaboré par le Conseil National de la Comptabilité, elle même issue des dispositions de la norme internationale IAS 19.
- L'effectif retenu est celui présent au 31 décembre de l'année
- Les paramètres économiques sont :
 - une augmentation annuelle des salaires de 2%
 - un taux d'actualisation de 1.66%
 - un taux de rotation du personnel de 10%
 - la date de départ prévue est : 65 ans
 - la méthode de calcul retenue est la méthode prospective

Le montant retenu est la dette actuarielle soit 5 146 €, qui a été comptabilisée en Provision pour Pensions au passif du bilan.

La dotation de l'exercice d'un montant de 2 368€ n'est pas fiscalement déductible (article 39-1-5° du CGI) et a donc été réintégrée sur le tableau 2058A - ligne WI.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 3 489,59 heures.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Code du Commerce Art. 123-198; PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Contributions Sociales de Solidarité	9 191
Total des allègements	9 191

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Penalités	31	
- Dommages clients	12	
Total	43	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
PRISE EN CHARGES FORMATIONS	11 262
PIN BONUS	101 718
Total	112 980

2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.050 €

Siège social : 2 rue Dieudonne Costes - BP 21351
31700 Blagnac Cedex 06

483 500 708 RCS Toulouse

**EXTRAIT DU TEXTE DES DECISIONS PROPOSEES ET DES DECISIONS VOTEES
PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 21 AVRIL 2016**

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2014 d'un montant de <764.683> € au poste « Report à Nouveau ».

Dans le cadre de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé, en tant que de besoin, que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée.



Certifié conforme

Monsieur Simon COYLE
Président